



## Communiqué de presse

Montpellier, Toulouse, le 12 octobre 2018

### « Cité des start-up » à Toulouse : la Région dévoile l'appel à projets Tiers-Lieu et FabLab

La Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée vient d'engager une étape déterminante dans la préfiguration de la future « Cité des start-up », espace alternatif dédié à la création, à l'innovation et au partage d'expériences qui ouvrira ses portes à Toulouse en 2020. Réunis sous la présidence de Carole Delga ce vendredi 12 octobre à Montpellier, les élus de la Commission permanente ont lancé l'appel à projets visant à sélectionner les équipes d'animation du FabLab et du Tiers-lieu qui composeront la « Cité des start-up ». Après l'acquisition des anciennes halles Latécoère à Montaudran en 2017 et la sélection de l'équipe d'architectes en juin dernier, la Région donne le coup d'envoi de la construction de ce lieu unique consacré à l'innovation collaborative.

Avec son pack de dispositifs dédiés (« Start'Oc », Contrat Innovation, Pass Occitanie), l'agence AD'OCC, l'incubateur Nubbo et bientôt au travers de la « Cité des start-up » à Toulouse et de la « Cité de l'économie et des métiers de demain » à Montpellier, la Région déploie un plan d'actions et des outils structurants pour accompagner et renforcer la dynamique d'innovation à l'échelle du territoire.

1<sup>ère</sup> région française pour l'effort de R&D, 1<sup>ère</sup> FabRégion labellisée et 2<sup>e</sup> pour son taux de création de start-up, l'Occitanie peut compter sur une dynamique unique en matière d'innovation et de développement économique. La « Cité des start-up » aura vocation à accompagner cette émulation.

#### Appel à projets « Cité des start-up » : FabLab et Tiers-lieu

Cet appel à projets composé de deux volets porte sur la sélection des éléments structurants intégrés au cœur de la « Cité des start-up » : le Tiers-lieu et le FabLab. Sur le fond, il s'agira d'apporter des réponses novatrices dans le contenu du projet et des services proposés. Sur la forme, c'est au regard des modes de gestion proposés, des formes de partenariats et de concertation, des modalités de gestion, des délais et du modèle économique que l'innovation sera appréhendée.

Le premier volet « Tiers-Lieu » concerne notamment l'offre de service de co-working, l'accueil de start-up, le programme d'animation contribuant à l'attractivité du lieu ainsi que les services associés (salles réunions, restauration).

Le second volet « FabLab » porte sur l'offre de services à destination du grand public, des étudiants, des entreprises et start-up, ainsi que sur le programme d'animation contribuant à l'attractivité du FabLab.

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au **30 novembre 2018**. Les candidats retenus seront connus en juillet 2019, après une première phase de pré-sélection au mois de janvier.

#### Un Appel à Manifestation d'Intérêt pour sourcer des start-up innovantes

Les candidats à l'appel à projets sur le volet « Tiers-Lieu » sont invités à mobiliser un certain nombre de partenaires, notamment des start-up innovantes, pour le montage de leurs candidatures. Afin qu'un maximum de start-up puissent être associées aux réponses finales, la Région engage un appel à manifestation d'intérêt visant à sourcer des start-up innovantes pouvant être intégrées aux offres des candidats. Les entreprises ainsi identifiées pourront rencontrer les candidats à l'appel à projets lors d'un **meetup organisé par la Région en janvier 2019 à l'issue de la phase de pré-sélection**.

Toutes les infos sur l'appel à projets et l'appel à manifestation d'intérêt : [www.laregion.fr/Appel-a-projets-Cite-des-startup](http://www.laregion.fr/Appel-a-projets-Cite-des-startup)

*« Nous avons ici, à Toulouse et partout en Occitanie, des talents, des idées et de l'envie. Cette richesse fait de notre région un territoire leader dans bien des domaines, en matière d'aéronautique et de spatial, de numérique ou de santé, mais aussi sur les mobilités propres, l'innovation touristique ou l'agroalimentaire. Le défi pour nous est d'accompagner cette formidable émulation afin qu'aucune idée ne se perde en chemin. Quand nous simplifions nos dispositifs et nos procédures, c'est pour permettre à chaque porteur de projet d'aller au bout de son idée, parce que le parcours d'entreprise ne doit pas être un parcours du combattant. Avec la Cité des start-up, nous allons plus loin, nous rassemblons forces et talents pour que l'innovation collaborative ne soit plus un concept mais bien notre méthode pour la création de richesse et d'emplois en Occitanie » a notamment déclaré Carole Delga.*

#### Focus sur la « Cité des start-up »

La « Cité des start-up » sera un équipement structurant au service du développement de l'écosystème d'innovation à Toulouse et en Occitanie. Lieu de travail, de collaborations et d'échanges, elle rassemblera en un seul espace des services complémentaires et

**adaptés au développement et à la croissance des entreprises innovantes.**

Elle sera implantée au sein des **anciennes halles de Latécoère**, situées au sud-est de la ville de Toulouse dans le **quartier de Montaudran**. Ce lieu emblématique, auquel s'identifient des générations entières de Toulousains, a été le berceau de l'aventure aéronautique et de l'épopée de l'aéropostale à Toulouse.

D'une **superficie de 10 000 m<sup>2</sup>**, elle s'organisera autour de **5 fonctions complémentaires** :

- **Un espace « Tiers-lieu »**, conçu comme un hub au cœur de l'écosystème, accueillera les services aux entreprises, des espaces de co-working et de réunions ainsi qu'un service de restauration ;
- **Un espace FabLab**, accessible à tous (particuliers, étudiants, entreprises...), pourra également répondre aux besoins des occupants de la Cité en matière de prototypages ;
- **Un espace évènementiel** ouvert au public et irriguant l'ensemble du lieu ;
- **Les équipes de l'agence régionale de développement économique Ad'Occ** ;
- **Les équipes de Nubbo**, l'incubateur et accélérateur régional.

**La « Cité des start-up » ouvrira ses portes début 2020.**

■ **Contact presse :**

Frédéric Neuman : [frederic.neuman@laregion.fr](mailto:frederic.neuman@laregion.fr) - Tél. : 05 61 33 53 39 - Port. : 06 19 45 88 18  
[service.presse@laregion.fr](mailto:service.presse@laregion.fr)